

**AVIS D'APPEL D'OFFRES
NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE
D'URGENCE N°
00005/AONO/MINDCAF/CIPM/2022
du 24 Octobre 2022 pour les
travaux de réhabilitation du
logement administratif PA CE
010 bis au quartier Vallée de
la mort. Financement : BUDGET
MINEPAT (DELEGATION
PONCTUELLE) Imputation : 94
709 07 110000 2228**

1. Objet

Dans le cadre de la protection et du développement du patrimoine de l'Etat, il est lancé par le Ministère des Domaines, du Cadastre et des Affaires Foncières, un Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence pour les travaux de réhabilitation du logement administratif PA CE 010 bis au quartier Vallée de la mort.

2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent globalement :

INSTALLATION DE CHANTIER

BATIMENT PRINCIPAL

– Maçonnerie

– Plomberie sanitaire

- Electricité
- Plafond
- Menuiserie métallique et bois
- Revêtement
- Peinture

DEPENDANCE

- Plomberie sanitaire
- Electricité
- Menuiserie métallique et bois
- Revêtement
- Peinture

CLOTURE

- Electricité
- Menuiserie métallique
- Peinture

AMENAGEMENTS EXTERIEURS

- Maçonnerie
- Engazonnement

3.Cout Prévisionnel

Quatorze millions neuf cent cinquante et un mille deux cent cinquante-trois (**14 951 253**) TTC.

4.Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres National est ouverte à toutes les entreprises installées au Cameroun, spécialisées dans le domaine des travaux publics et jouissant de capacités juridiques, financières et techniques suffisantes.

5.Financement

BUDGET MINEPAT, (DELEGATION PONCTUELLE)

6.Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables à la Direction des Affaires Générales, Sous-direction du Budget, du Matériel et de la Maintenance, Service des Marchés Publics du Ministère des Domaines, du Cadastre et

des Affaires Foncières sis à l'Immeuble Ministériel N°2, porte 102, dès publication du présent avis.

7.Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu au Ministère des Domaines, du Cadastre et des Affaires Foncières, dès publication du présent avis, sur présentation de l'original de la quittance de versement d'une somme non remboursable de **Trente mille (30 000)francs** CFA payable au Trésor Public.

8.Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et (06) copies marqués comme tels, devra parvenir au Service des Marchés Publics du MINDCAF, au plus tard le **17 novembre 2022 à 12 heures**, heure locale et devra porter la mention :

« APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°00005/AONO/MINDCAF/CIPM/2022 du 24 Octobre 2022 pour les travaux de réhabilitation du logement administratif PA CE 010 bis au quartier Vallée de la mort»

9.Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Ministre des Domaines, du Cadastre et des Affaires Foncières pour la réalisation des travaux est de **03 (trois) mois** à compter de la date de notification de l'ordre de service de démarrage des travaux.

10.Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie et authentifiée par une banque ou un organisme financier agréés par le Ministère des Finances et dont la liste figure dans la pièce 11 du DAO, valable pendant trente (30) jours après la date limite de dépôt des offres, d'un montant de **Fcfa 299 025 (Deux cent quatre-vingt-dix-neuf mille vingt-cinq)**.

11.Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet, etc.), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres ou être valide pour l'exercice budgétaire en cours.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque ou un organisme financier agréés par le Ministre des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du dossier d'appel d'offres, entraînera le rejet de l'offre.

12. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps.

L'ouverture des pièces administratives et des offres technique et financière aura lieu le **17 novembre 2022 à 13 heures** par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès du MINDCAF, dans la salle des conférences du MINDCAF à la porte N°235, sise au 2^{ème} étage de l'Immeuble Ministériel N°2.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

13. Critères d'évaluation

1. Critères éliminatoires

- pièces falsifiées ou fausses déclarations ;
- absence de la caution de la soumission ;
- absence ou non-conformité d'une pièce administrative après épuisement du délai réglementaire de 48 heures après l'ouverture des offres ;
- absence de la déclaration sur l'honneur par laquelle le

soumissionnaire certifie n'avoir pas abandonné de marché au cours des trois (03) années (2019, 2020, 2021) et qu'il ne figure pas sur la liste des entreprises défaillantes ;

- note technique inférieure à 70% des oui;
- absence dans l'offre financière d'un prix unitaire quantifié
- une attestation de visite de site signée par le soumissionnaire et contresignée par le maître d'ouvrage ou son représentant.

2. Critères essentiels

- Les critères essentiels renseignent sur la qualification technique des candidats.
- Les offres techniques seront évaluées en fonction des critères essentiels ci-après :

N°	Critères	Sous critères
I	La capacité financière du soumissionnaire	02
II	Les références de l'entreprise	02
III	Le personnel d'encadrement	10
IV	Le matériel technique essentiel	08
V	La méthodologie et planning	05
VI	La preuve de l'acceptation des conditions de la Lettre Commande	02

14. Attribution

Le Maître d'Ouvrage attribuera la Lettre Commande au soumissionnaire dont l'offre a été reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'offres et qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter la

Lettre Commande de façon satisfaisante et dont l'offre a été évaluée la moins-disante en incluant le cas échéant les rabais proposés.

15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant **quatre-vingt-dix (90) jours** à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Direction des Affaires Générales, Sous-direction du Budget, du Matériel et de la Maintenance, Service des Marchés Publics du Ministère des Domaines, du Cadastre et des Affaires Foncières sis à l'Immeuble Ministériel N°2, porte N°102, dès publication du présent avis.

Pour tout acte de corruption, bien vouloir appeler ou envoyer un sms au MINMAP aux numéros suivants : 673 20 57 25 / 699 37 07 48.

[Télécharger la pièce d'origine](#)

YAOUNDE Le 24-10-2022
Le MINISTRE
EYEBE AYISSI Henri